



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DÉVOILEMENT DES ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES DE LA MAISON DU MEUNIER, L'UN DES LEGS DU 350^e ANNIVERSAIRE

TERREBONNE, JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 – La Ville de Terrebonne est heureuse de dévoiler les premières réflexions quant au projet de legs du 350^e anniversaire. Réflexions qui visent l'amélioration de l'offre et des infrastructures culturelles et touristiques de l'Île-des-Moulins, dont la Maison du meunier.

« Ce legs sera un héritage porteur pour les générations futures et contribuera au rayonnement culturel de Terrebonne. Il est important de mentionner que ce projet sera planifié et créé en harmonie avec la vocation, la beauté et la richesse patrimoniale de l'Île-des-Moulins et dans le respect des principes de durabilité », mentionne Marc-André Plante, maire de Terrebonne.

Ce nouveau bâtiment permanent deviendrait un véritable pavillon d'accueil et d'activités s'inscrivant dans la mission de l'Île-des-Moulins. Il serait le lieu de rassemblement idéal pour guider et informer les visiteurs sur l'histoire et les activités de l'Île, de la Ville et de la région. De plus, il pourrait servir d'endroit tout désigné pour l'organisation d'événement culturel tels que des événements de médiation culturelle, des expositions temporaires, des conférences de presse, l'accueil de groupes scolaires, des 5 à 7, de lancements, des formations, etc. Au quotidien, la Maison du meunier permettrait également aux familles de s'y rafraîchir l'été ou de s'y réchauffer l'hiver.

« La Maison du meunier permettrait à la Ville de se doter de nouvelles infrastructures culturelles et touristiques qui mettraient assurément en valeur ce site historique d'intérêt, tout en bonifiant considérablement l'offre aux citoyens. », renchérit Nathalie Ricard, conseillère municipale et présidente de la Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme.

À quoi pourrait ressembler la Maison du meunier ?

La proposition reprend les principes de la maison typique de la Nouvelle-France, sur lesquels sont appuyées les intentions architecturales, sans toutefois en conserver l'échelle, ayant un 2^e étage en surplus. Cependant, de la même échelle que les bâtiments du noyau seigneurial, elle propose un caractère uniformisé avec son environnement. Les proportions du corps du bâtiment respectent une géométrie simple et modeste sur laquelle est appuyée une toiture à deux versants dont les pentes sont fortement accrues. La matérialité du projet propose un parement de cèdre ayant des qualités de durabilité et de sensibilité à la lumière du jour donnant à sa matière une luminosité et offrant une vision renouvelée de la maison au fil des saisons et du temps.

Sur quoi reposent les orientations préliminaires de la Maison du meunier?

Bien que la Maison du meunier d'autrefois soit aujourd'hui démolie, sa présence dans le folklore régional ainsi que sa contribution dans le développement du secteur lui confèrent une symbolique indéniable. En effet, la Maison du meunier constitue un héritage incontournable de l'histoire des moulins à farine au Québec. Celle-ci aurait été construite entre 1784 et 1802 par le seigneur Jacob Jordan. La documentation a été grandement enrichie grâce à l'expertise de la Société d'histoire de la région de Terrebonne et grâce à une étude de potentiel archéologique.

Un inventaire archéologique préalable aux travaux de construction de la Maison du meunier sera réalisé dans le secteur où sera implanté le nouveau pavillon d'accueil, afin de s'assurer que la nouvelle construction n'empiète pas sur les vestiges de l'ancien bâtiment.

Quel est l'échéancier du projet?

Les plans et devis sont en cours d'élaboration, l'appel d'offres public pour les services de construction est prévu en début d'année 2022, ce qui porte le début des travaux au printemps 2022, menant à la livraison des travaux au printemps 2023.

Qui sont les partenaires impliqués dans ce projet ?

Plusieurs partenaires collaborent activement au projet. Notamment, la Société de développement culturel de Terrebonne, la Corporation du 350^e anniversaire de Terrebonne, la Société d'histoire de la région de Terrebonne, la firme pluridisciplinaire Atelier Urban face Inc. regroupant les firmes Perrault Architecture, Ponton Guillot, VLAN paysage, EXP, Go Multimédia, CS Design, Soft DB et Arkéos.

Rappelons que ce projet fait partie du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2021-2023, adopté le conseil municipal en novembre dernier.

Il est finalement important de mentionner que le 3 février dernier, la Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme a reçu deux représentants d'un groupe de citoyens proposant de magnifiques idées pour le legs du 350^e anniversaire. À la suite de cette présentation, plusieurs directions municipales ont été mandatées par la direction générale, en fonction de leurs expertises respectives, d'évaluer la faisabilité et les coûts de chacun des éléments proposés. Bien que cette analyse soit toujours en cours, la Ville a reconnu les propositions qui lui ont été soumises. Certaines pistes d'intégration de leurs idées ont été présentées dont, le changement du nom et la restauration du parc Masson et la prolongation et la bonification du circuit patrimonial Sophie-Masson. De nouvelles annonces seront faites ultérieurement pour ces projets.

- 30 -



Information :

Marie Eve Courchesne

Conseillère en communication

Direction des relations avec les citoyens et des communications

Ville de Terrebonne

450 368-2775